

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIXTE

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Sixte, tenue le 14 juillet 2025 à 19 h 30 au lieu habituel des sessions dudit conseil, sis au 30, rue Principale à Saint-Sixte

Sont présent.e.s, les conseillers(ères) :

Siège #1 — Rodrigue Boivin
Siège #2 — Robert Staniforth
Siège #3 — Gertie Cavalier
Siège #6 — Isabelle Bélanger-Fortin

Sont absent.e.s, les conseillers(ères) :

Siège #4 — Vacant
Siège #5 — Simon-Pierre Trahan

Formant quorum sous la présidence du maire, Matthew MacDonald Charbonneau.

La directrice générale et greffière-trésorière, Natasha Mantville est aussi présente.

- | | | |
|---------------------|------------|--|
| | 1 — | OUVERTURE DE LA SÉANCE |
| 25-07-14-145 | | Il est proposé par la conseillère Isabelle Bélanger Fortin et résolu que la session soit et est ouverte. Il est 19 h 30.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité. |
| | 2 — | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR |
| 25-07-14-146 | | Il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que l'ordre du jour déposé par la directrice générale soit adopté avec :

Le retrait du point suivant :

5.1.2 Participation au projet pilote — bulletin de vote avec photographie

L'ajout des points suivants :

5.4.2 Démission du conseiller Simon-Pierre Trahan

15.1 Représentant Tricentris

15.2 Représentant CCUE

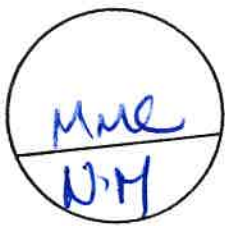
15.3 Pro-maire

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité. |
| | 3 — | DEMANDES DU PUBLIC |
| | | Quelques citoyens posent des questions. |



	4 —	ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX
25-07-14-147	4.1	Session régulière du 9 juin 2025 Il est proposé par le conseiller Robert Staniforth et résolu que le procès-verbal de la session régulière du 9 juin 2025 soit adopté. Le maire demande le vote. Adoptée à l'unanimité.
25-07-14-148	4.2	Session extraordinaire du 26 juin 2025 Il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que le procès-verbal de la session extraordinaire du 26 juin 2025 soit adopté. Le maire demande le vote. Adoptée à l'unanimité.
	5 —	ADMINISTRATION, TRÉSORIE, AFFAIRES JURIDIQUES ET RESSOURCES HUMAINES
	5.1	ADMINISTRATION
25-07-14-149	5.1.1	Changement de date de la séance ordinaire du conseil municipal d'octobre 2025 CONSIDÉRANT le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025 adopté à la séance régulière du 12 novembre 2024 (résolution 24-11-12-246) ; CONSIDÉRANT l'article 314.2 de la <i>Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités</i> lequel stipule que : « Au cours de la période qui commence à 16 h 30 le trentième jour précédant celui fixé pour le scrutin d'une élection générale et qui se termine au moment où la majorité des candidats élus à un poste de conseiller a prêté le serment, le conseil ne peut siéger que si survient un cas de force majeure nécessitant son intervention. Les délibérations lors de cette séance ne peuvent porter que sur ce cas. Si la majorité des candidats élus à un poste de conseiller n'a pas prêté le serment avant le trente-cinquième jour qui suit celui du scrutin, les dispositions prévues au premier alinéa cessent de s'appliquer au début de ce jour. » EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Isabelle Bélanger Fortin et résolu : QUE la séance régulière du mois d'octobre soit tenue le jeudi 2 octobre 2025 à 19 h 30 au lieu habituel des séances du conseil municipal sis au 30 rue Principale à Saint-Sixte ; ET QUE la séance régulière prévue le mardi 14 octobre 2025 soit annulée. Le maire demande le vote. Adoptée à l'unanimité.
	5.1.2	Participation au projet pilote — bulletin de vote avec photographie Le sujet est retiré de l'ordre du jour.
25-07-14-150	5.1.3	Participation au projet pilote — vitrine d'information présentant le profil des personnes candidates CONSIDÉRANT le projet pilote « Vitrine d'information présentant le profil des candidats » qui permettra aux électrices et électeurs d'accéder à un espace comprenant de l'information sur les candidates et candidats qui se présentent aux élections générales du 2 novembre 2025 ;



CONSIDÉRANT QUE la refonte du site web prévoit une page dédiée aux élections ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil adhère aux objectifs du projet pilote tel que présenté dans le document informationnel sur ledit projet ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin que le Conseil municipal autorise la présidente d'élection, Natasha Mantville, à ratifier l'entente tripartite avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi que le directeur général des élections.

La conseillère Isabelle Bélanger Fortin demande le vote.

Pour la proposition :

Siège #1 — Rodrigue Boivin

Siège #2 — Robert Staniforth

Siège #3 — Gertie Cavalier

Contre la proposition :

Siège #6 — Isabelle Bélanger-Fortin

La greffière trésorière demande au maire s'il souhaite se prévaloir de son droit de vote. Le maire affirme être pour la proposition.

Le maire déclare la résolution adoptée par la majorité.

5.2 TRÉSORERIE

5.2.1 Rapport des dépenses autorisées — juin 2025

25-07-14-151 5.2.1.1 5.2.1.1 Liste des paiements émis en juin 2025

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport des paiements émis au mois de juin 2025 pour un montant de 108 263,72 \$.

Les chèques numéro 8031 à 8035 sont annulés.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

25-07-14-152 5.2.1.2 Factures Sally Sheeks

CONSIDÉRANT la facture # 055-2025 présentée par Sally Sheeks au montant de 18 055,00 \$, taxes incluses, pour le deuxième versement relatif à la production et l'installation d'une œuvre d'art au centre communautaire ;

CONSIDÉRANT la facture # 013-2025 présentée par Sally Sheeks au montant de 3 009,00 \$, taxes incluses, pour le versement final relatif à la production et l'installation d'une œuvre d'art au centre communautaire ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Robert Staniforth et résolu que le Conseil accepte les factures présentées par Sally Sheeks au montant de 21 064,00 \$, et autorise le paiement ;

ET QUE les fonds à cette fin soient puisés à même le poste budgétaire 03-310-00-001 — Projet centre communautaire.

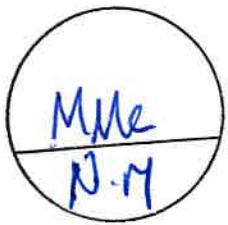
Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

25-07-14-153 5.2.1.3 Facture Multi-Routes

CONSIDÉRANT la facture # FA0054978 présentée par Multi-Routes au montant de 13 279,61 \$, taxes incluses, pour l'épandage de 30 litres de chlorure de calcium ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Isabelle Bélanger Fortin et résolu que le Conseil accepte la facture



présentée par Multi-Routes au montant de 13 279, 61 \$, et autorise le paiement ;

ET QUE les fonds à cette fin soient puisés à même le poste budgétaire 02-320-00-620 — Gravier, sable, asphalte, abat-poussière.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

25-07-14-154 5.2.1.4 Factures RPGL Avocats

CONSIDÉRANT la facture # 34539 présentée par RPGL Avocats au montant de 363,54 \$, taxes incluses, pour des honoraires professionnels dans le dossier 70000-009 ;

CONSIDÉRANT la facture # 34541 présentée par RPGL Avocats au montant de 190,87 \$, taxes incluses, pour des honoraires professionnels dans le dossier 70000-022 ;

CONSIDÉRANT la facture # 34 542 présentée par RPGL Avocats au montant de 2 521,31 \$, taxes incluses, pour des honoraires professionnels dans le dossier 70000-023 ;

CONSIDÉRANT la facture # 34543 présentée par RPGL Avocats au montant de 500,14 \$, taxes incluses, pour des honoraires professionnels dans le dossier 70000-024 ;

CONSIDÉRANT la facture # 34544 présentée par RPGL Avocats au montant de 218,45 \$, taxes incluses, pour des honoraires professionnels dans le dossier 70000-026 ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Robert Staniforth et résolu que le Conseil accepte les factures présentées par RPGL Avocats pour un montant total de 3 794,31 \$, taxes incluses, et en autorise le paiement ;

ET QUE les fonds à cette fin soient puisés à même le poste budgétaire 02-130-00-412 — Services juridiques.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

25-07-14-155 5.2.1.5 Demande de dépôt Réfrigération RM

CONSIDÉRANT la résolution 25-06-09-129 entérinant l'achat d'une chambre froide du fournisseur Réfrigération RM au montant de 35 214,54 \$, taxes et travaux électriques en sus ;

CONSIDÉRANT la commande 2038 et la demande de Réfrigération RM d'obtenir un dépôt de 50 % du montant total soit 20 243,96 \$, taxes incluses ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que le Conseil accepte le dépôt demandé par Réfrigération RM pour un montant total de 20 243,96 \$, taxes incluses, et en autorise le paiement ;

ET QUE les fonds à cette fin soient puisés à même le poste budgétaire 03-310-00-001 — Projet centre communautaire.

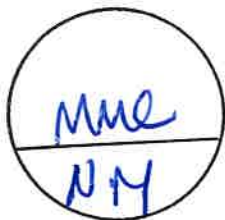
Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

25-07-14-156 5.2.1.6 Factures quote-part MRC

CONSIDÉRANT la facture # 205269 présentée par la MRC de Papineau au montant de 12 779,45 \$, à titre de premier versement pour le paiement de la quote-part de la municipalité de Saint-Sixte ;

CONSIDÉRANT la facture # 205270 présentée par la MRC de Papineau au montant de 12 779,45 \$, à titre de deuxième



versement pour le paiement de la quote-part de la municipalité de Saint-Sixte ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que le Conseil accepte les factures présentées par la MRC de Papineau pour un montant total de 25 558,90 \$ et en autorise le paiement ;

ET QUE les fonds à cette fin soient puisés à même les différents postes budgétaires prévus à ces fins.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

25-07-14-157 5.2.1.7 Facture Spica Acoustique

CONSIDÉRANT la facture #9593-1 présentée par Spica Acoustique au montant de 20 674,09 \$, taxes incluses, pour la fabrication et l'installation de panneaux acoustiques au centre communautaire ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que le Conseil accepte de payer le deuxième versement de 10 337,05 \$, taxes incluses, comme stipulé dans les conditions de paiement du fournisseur et en autorise le paiement ;

ET QUE les fonds à cette fin soient puisés à même le poste budgétaire 03-310-00-001 — PRACIM.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

25-07-14-158 5.2.2 Liste des salaires — juin 2025

Il est proposé par la conseillère Isabelle Bélanger Fortin et résolu que le Conseil accepte de dépôt de la liste des salaires payés au mois de juin 2025 au montant de 20 108,74 \$.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

25-07-14-159 5.2.3 Liste des encaissements — juin 2025

Il est proposé par le conseiller Robert Staniforth et résolu que le Conseil accepte le dépôt de la liste des encaissements du mois de juin 2025 au montant total de 102 341,58 \$ détaillé comme suit :

- Argent : 4 155,80 \$
- Chèque : 30 252,78 \$
- SIPC : 61 518,03 \$
- Interac : 6 414,97 \$

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

5.2.4 Activités de fonctionnement à des fins fiscales

25-07-14-160 5.2.4.1 Activités de fonctionnement à des fins fiscales

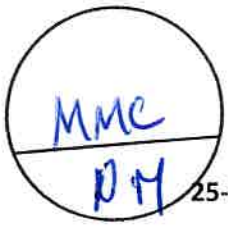
Il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que le Conseil accepte le dépôt des activités de fonctionnement au 30 juin 2025.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

5.2.5 Soumissions

5.3 AFFAIRES JURIDIQUES



25-07-14-161

5.4 RESSOURCES HUMAINES

5.4.1 Affichage du poste de journalier

CONSIDÉRANT la démission de M. Denis Legault à la fin du mois de juillet ;

CONSIDÉRANT la résolution 25-06-09-137 mandatant la directrice générale et greffière trésorière de préparer pour le mois d'août une analyse de deux scénarios pour le service de la voirie ;

CONSIDÉRANT l'étude préliminaire présentée relativement aux coûts estimés et aux étapes requises pour se départir adéquatement du service de la voirie ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Isabelle Bélanger Fortin et résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à l'affichage du poste de journalier à la voirie.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

25-07-14-162

5.4.2 Démission du conseiller Simon-Pierre Trahan

CONSIDÉRANT que le conseiller Simon-Pierre Trahan, détenteur du siège #5 a remis au Conseil municipal une lettre l'informant de sa démission du poste de conseiller municipal (siège numéro 5) à compter du 11 juillet 2025 ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Robert Staniforth et résolu que le Conseil accepte le dépôt de la lettre présenté par M. Simon-Pierre Trahan mettant fin à son mandat de conseiller municipal (siège numéro 5) à compter du 11 juillet 2025.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

6 — ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

6.1 Analyse d'eau

Les résultats des analyses d'eau effectuées en laboratoire sont conformes aux normes.

25-07-14-163

6.2 Résultats analyse d'eau du lac Farrand

CONSIDÉRANT que la Municipalité s'est dotée comme pilier stratégique de léguer un environnement sain pour les générations futures et que la qualité de l'eau est étroitement liée à la santé humaine et celle de la biodiversité ;

CONSIDÉRANT que les résultats de la prise de données sur la transparence de l'eau du lac Farrand démontrent une détérioration marquée de la qualité de 2016 à 2024, plus particulièrement au cours des trois dernières années ;

CONSIDÉRANT les articles 204 et 205 du règlement de zonage 195-19 encadrant la protection des rives au sein de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT la demande du lac Farrand de préciser le rôle de la Municipalité relativement à l'application de la réglementation sur la protection des berges ;

CONSIDÉRANT la recommandation déposée par l'inspectrice en urbanisme et en environnement relativement à une approche d'intervention visant à protéger les rives au sein de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Robert Staniforth et résolu que le Conseil entérine le plan d'action déposé par l'inspectrice en environnement et que la directrice générale et



greffière trésorière soit mandater pour donner suite à la présente résolution.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

7 — LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

7.1 Loisirs

7.1.1 Inauguration du centre communautaire

Le représentant du comité, le conseiller Rodrigue Boivin fait la promotion de l'activité d'inauguration du centre communautaire qui aura lieu le 6 septembre prochain à 18 h. Un souper de dorée ou de poulet servi avec frites, riz, salade et dessert suivi de quelques mots protocolaires et d'une prestation du groupe At-Last sont au rendez-vous. Le prix du billet est de 40 \$.

7.2 Bibliothèque

7.2.1 Rapport du représentant

Le représentant de la bibliothèque, le conseiller Robert Staniforth fait son rapport.

7.3 SAJO

7.3.1 Rapport de la représentante

La représentante, la conseillère Gertie Cavalier fait son rapport.

7.4 TRANSPORT ADAPTÉ

7.4.1 Rapport de la représentante

La représentante, la conseillère Gertie Cavalier fait son rapport.

8 — RÉGLEMENTATION

9 — URBANISME

9.1 Permis et Requêtes émis en juin 2025

10 permis ont été délivrés.

25-07-14-164

9.2 Demande d'ajout aux usages autorisés dans la zone FO-2

CONSIDÉRANT la demande, d'ajouts aux usages autorisés dans la zone FO-2 pour permettre la construction d'une résidence principale comportant deux logements, déposée par la Vie au lac le 25 juin 2025 ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Gertie Cavalier et résolu d'accepter le dépôt de la demande et que celle-ci sera traitée et étudiée dans le cadre des travaux portant sur la révision des règlements.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

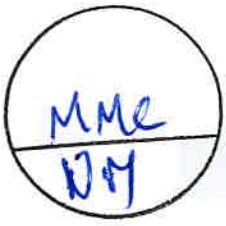
10 — VOIRIE

11 — PROJETS D'INFRASTRUCTURES

12 — SÉCURITÉ PUBLIQUE

12.1 Rapport mensuel du service d'incendie juin 2025

Aucun rapport mensuel reçu du service incendie pour le mois de juin 2025.



- 13 — COMMUNICATION**
- 13.1** Rapport du comité
Aucun rapport du comité.
- 14 — MRC DE PAPINEAU**
- 14.1** **Rapport du maire**
Le maire, Matthew MacDonald Charbonneau fait son rapport.
- 15 — VARIA**
- 25-07-14-165** **15.1** **Représentant Tricentris**
- CONSIDÉRANT** la démission du conseiller Simon-Pierre Trahan à compter du 11 juillet 2025 ;
- CONSIDÉRANT** que Mme Sophie Poncelet-Latour, directrice générale adjointe de Tricentris a confirmé que seuls un membre du conseil ou un dirigeant de la Municipalité peut agir à titre de représentant de la Municipalité auprès de Tricentris ;
- CONSIDÉRANT** que la conseillère Isabelle Bélanger Fortin a manifesté son intérêt pour prendre la relève à titre de représentante de la Municipalité auprès de Tricentris ;
- EN CONSÉQUENCE** il est proposé par la conseillère Gertie Cavalier et résolu que le Conseil nomme la conseillère Isabelle Bélanger Fortin à titre de nouvelle représentante de la Municipalité auprès de Tricentris.
- Le maire demande le vote.
- Adoptée à l'unanimité.
- 25-07-14-166** **15.2** **Représentant CCUE**
- CONSIDÉRANT** la démission du conseiller Simon-Pierre Trahan de son poste de conseiller municipal et de sa participation au CCUE en date du 11 juillet 2025 ;
- CONSIDÉRANT** l'article 2 portant sur la composition du Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement du règlement 240-23 faisant état de la participation de deux membres du conseil ;
- CONSIDÉRANT** l'article 3 du règlement 2040-23 portant sur la durée du mandat des membres du CCUE ;
- CONSIDÉRANT** que le conseiller Robert Staniforth a manifesté son intérêt pour joindre le Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement ;
- CONSIDÉRANT** que la conseillère Gertie Cavalier a manifesté son intérêt d'être un substitut dans l'éventualité d'un empêchement de la part des deux membres du conseil siégeant sur le CCUE ;
- EN CONSÉQUENCE** il est proposé par la conseillère Isabelle Bélanger et résolu que le conseiller Robert Staiforth soit nommé comme représentant pour terminer la durée du mandat du conseiller Simon-Pierre Trahan ;
- ET QUE** la conseillère Gertie Cavalier soit nommée comme représentante substitut dans l'éventualité que les représentants officiels soient dans l'impossibilité d'assister.
- Le maire demande le vote.
- Adoptée à l'unanimité.

15.3 Pro-maire

La mairesse suppléante, la conseillère Gertie Cavalier informe le public qu'elle démissionne de son poste de mairesse suppléante. Une lettre officielle sera déposée à la greffière trésorière et directrice générale dans les prochains jours.

16 — PÉRIODE DE QUESTIONS

16.1 Questions

Quelques citoyens posent des questions et émettent des commentaires.

17 — CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

25-07-14-167

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que la session soit et est levée. Il est 20 h 54.


Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.


Matthew MacDonald Charbonneau
Maire


Natasha Mantville
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Matthew MacDonald Charbonneau, maire de la municipalité de Saint-Sixte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.


Matthew MacDonald Charbonneau
Maire

